

Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

Le rôle social de l'éducation : entre la protection et la mobilité sociales

Chercheur principal

Pierre Doray, UQAM

Cochercheurs

Pierre Canisius Kamanzi, Université de Montréal

Benoît Laplante, INRS – Centre UCS

Stéphane Moulin, Université de Montréal

France Picard, Université Laval

Annie Pilote, Université Laval

Partenaires de transfert des connaissances

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES)

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA)

Établissement gestionnaire de la subvention

UQAM

Numéro du projet de recherche

2016-PU-195589

Titre de l'Action concertée

Pauvreté et exclusion sociale

Partenaires de l'Action concertée

Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le Ministère de la Santé et des Services sociaux, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Société d'habitation du Québec et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Ce projet de recherche a pour objectif de cerner si l'éducation a un rôle d'ascenseur social. Cet intérêt est d'autant plus important que l'éducation joue aujourd'hui un rôle plus important dans la vie économique et plus largement dans la vie sociale. Par exemple, l'éducation est devenue un critère de recrutement pour des emplois qui, précédemment, n'en demandait pas ou en demandait moins. Les politiques éducatives ont aussi cherché à favoriser un accès élargi à l'éducation pour de nombreux groupes sociaux avec l'éducation inclusive ou avec les politiques d'accès des peuples autochtones à l'éducation, dont la formation post-secondaire.

Nous avons examiné en particulier trois phénomènes : (1) la mobilité scolaire intergénérationnelle (2) la ségrégation scolaire et la reproduction des inégalités et (3) les effets économiques de la participation des adultes à la formation continue.

1. La mobilité scolaire intergénérationnelle

Nous avons utilisé l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) afin de construire des tables de mobilité scolaire intergénérationnelle pour suivre le poids de cette mobilité au Québec et au Canada. Alors que 20% des jeunes en 2000 ont eu un diplôme inférieur à celui de leur mère ou de leur père, 34% d'entre eux ont un diplôme supérieur à leur mère et 31% à celui de leur père. Globalement, il y a stabilité entre les parents et leurs jeunes pour près de la moitié des répondants.

Nous avons cherché à comprendre si des différences entre les femmes et les hommes pouvaient exister. Les analyses reposent sur deux types de tableaux de mobilité : le tableau des destinées et le tableau des origines. La table des destinées permet de mesurer le degré d'inégalité des chances de diplômé selon le sexe et le diplôme scolaire des parents tandis que la table des origines permet de mesurer le degré de démocratisation du recrutement selon le sexe et le diplôme atteint des répondants.

L'analyse comparée des structures de niveaux de diplôme des parents et des répondants révèle une mobilité scolaire ascendante, mais asymétrique selon le sexe. Effectivement, 24 % des pères étaient diplômés universitaires en 2000, contre 21 % des mères. Parmi les répondants âgés de 25 ans, c'est plutôt 38 % des femmes qui sont diplômées universitaires contre 22 % des hommes. Globalement, les filles auraient davantage profité de la démocratisation des études.

L'analyse des tables des destinées selon le sexe et le diplôme des parents révèle une double inégalité. À l'âge de 25 ans, 69 % des hommes dont les deux parents n'ont qu'un diplôme secondaire ou moins n'ont également qu'un diplôme secondaire ou moins, contre 47 % des femmes. De plus, 63 % des femmes dont un des parents a un diplôme universitaire sont titulaires d'un diplôme universitaire à 25 ans, contre 38 % des hommes.

L'analyse des tableaux d'origine révèle une démocratisation du recrutement moins démocratique parmi les hommes que parmi les femmes. Par exemple, seuls 49 % des hommes diplômés universitaires ont un père qui n'est pas diplômé universitaire comparativement à 61 % des femmes diplômées universitaires.

2. La segmentation scolaire et la reproduction des inégalités

Au Québec, nous avons assisté à une complexification de la segmentation de l'enseignement secondaire en filières définies par la coexistence de l'enseignement public et de l'enseignement privé, et par le développement des projets pédagogiques particuliers, qui sont, de fait, des programmes enrichis (public régulier, privé régulier, public enrichi,

privé enrichi, public-éducation internationale, privé-éducation internationale). La question posée est la suivante : cette segmentation structure-t-elle l'entrée dans l'enseignement post-secondaire et donc l'accès aux études collégiales ?

Nous proposons une analyse en trois étapes du processus qui relie l'origine sociale à l'accès aux études postsecondaires. La première vise à mieux comprendre les liens entre capital scolaire et le capital économique de la famille. La deuxième vise à saisir l'effet des deux formes de capital sur la fréquentation de l'une ou l'autre filière de l'enseignement secondaire. La troisième vise à comprendre l'effet de la filière fréquentée au secondaire sur l'accès aux études postsecondaires. Cette analyse repose sur l'hypothèse que la segmentation de l'enseignement secondaire est un rouage de la reproduction sociale par la transmission intergénérationnelle du capital scolaire et du capital économique.

Les taux d'accès brut, aux études collégiales des élèves du secondaire vont dans le sens d'un effet de structuration des inégalités selon les filières : alors que le taux d'accès est de 37,3% dans le publique-régulier, il est de 76,9% dans le privée-régulier et de l'ordre de 95% dans les deux filières de l'éducation internationale. Les résultats des analyses multivariées renforcent cet effet structurant.

Les résultats indiquent que le fait de vivre au sein d'une famille dont au moins un des parents a obtenu un diplôme d'études postsecondaires augmente la probabilité de fréquenter l'une ou l'autre des filières de l'enseignement secondaire en comparaison de la fréquentation de l'enseignement régulier du secteur public. L'effet du capital scolaire des parents est plus lourd que celui du capital économique sur cette fréquentation.

Parmi les autres facteurs qui influencent l'accès aux filières de secondaire, nous retrouvons le genre (les filles ont un plus risque d'étudier dans les filières enrichies du public et les deux filières d'éducation internationales), les études dans le réseau d'enseignement francophone, le lieu de naissance (les jeunes nés à l'étranger ont un fort risque d'étudier dans la filière ordinaire du privé) et les facteurs caractérisant des parcours scolaires difficiles (retard scolaire et difficultés d'apprentissage) réduisent le risque de fréquenter les filières enrichies.

Avoir fréquenté une filière autre que l'enseignement ordinaire des écoles publiques augmente nettement la possibilité d'entreprendre des études postsecondaires. Par exemple, avoir fréquenté l'enseignement ordinaire du secteur privé plutôt que l'enseignement ordinaire du secteur public augmente aussi la probabilité d'entreprendre des études postsecondaires.

En somme, l'accès aux études supérieures tient à différents facteurs sociaux, comme l'origine sociale, le genre, l'appartenance à différentes communautés culturelles, etc. L'accès tient aussi aux structures scolaires qui peuvent faciliter ou réduire la poursuite des études, comme le souligne la croissance des femmes dans l'enseignement supérieur après la disparation de l'enseignement féminin, la montée des étudiant.es dit.es de première génération avec la démocratisation géographique des études ou le poids des adultes dans les universités québécoises avec un ensemble de mesures facilitant leur accès. La segmentation du secondaire entre différentes filières, qui a connu une forte croissance au cours des 30 dernières années, contribue de deux manières à cette inégalité d'accès. Il existe un effet direct des caractéristiques sociales et culturelles des élèves et un effet de transposition des dispositions familiales et parcours scolaires du secondaire qui facilitent l'accès aux études collégiales

3. Les effets économiques de la participation des adultes à la formation continue au Canada

La participation des adultes à la formation continue est souvent présentée comme un vecteur de croissance économique et une voie de mobilité sociale ascendante pour les individus. Au cœur de notre démarche, nous plaçons une question associée à cette représentation : est-ce que la formation des adultes se traduit effectivement en mobilité sociale et en retombées socio-économiques tangibles et, si tel est le cas, dans quelles circonstances ? Plus spécifiquement, nous cherchons à savoir si la participation à l'éducation des adultes a un effet sur la croissance du revenu des individus entre 2010 et 2013.

L'analyse proposée tient d'abord compte des différentes modalités de l'éducation des adultes. Une personne peut suivre un programme scolaire de formation, peut suivre un ou des cours dans différents lieux de formation, ou suivre une formation liée à l'emploi. Nous pouvons aussi chercher à savoir si la participation à l'une ou l'autre forme, ce que nous appelons la participation globale, a des retombées économiques pour les individus.

Une analyse de cheminement a été réalisée pour les 4 types de formation, afin de savoir s'ils avaient un effet sur la présence d'une croissance du revenu ainsi que sur le niveau de croissance de revenu entre 2010 et 2013. Pour chaque variable du revenu, les modèles ont également été testés en fonction de la population générale et de la population en emploi. Enfin, les modèles ont été stratifiés selon la région (Québec et reste du Canada) et la scolarité (secondaire ou moins et postsecondaire). Ces modèles ont été testés à partir des données de l'Étude longitudinale et internationale des adultes (ELIA 2012-2014).

Dans un premier temps, nous avons examiné les différents facteurs qui influencent la participation à l'éducation des adultes. Sans reprendre l'ensemble d'entre eux, nous constatons que la probabilité de participer à l'éducation des adultes augmente avec la scolarité, toute chose étant égale par ailleurs. Cela s'avère juste pour les différentes formes de participation. Ainsi, les personnes faiblement scolarisées voient leur accès à la formation des adultes limitées aux personnes dont la scolarité est plus élevée. Par ailleurs, la participation au Québec se distingue sur deux aspects : la probabilité de participer est plus faible au Québec que dans les autres provinces ou régions, sauf pour la participation dans des programmes qui est similaire entre les régions.

Dans un second temps, nous avons examiné l'effet de la participation à l'éducation des adultes sur la croissance du revenu. Ainsi, en contrôlant pour un ensemble de déterminants de la formation aux adultes (sexe, âge, scolarité, statut familial, état civil, profession, industrie, travailleur autonome, supervision, régime d'emploi, taille de l'entreprise, lieu de résidence et origine sociale des parents), nous constatons que c'est principalement la formation liée à l'emploi qui contribue le plus à la progression du revenu ainsi qu'à son amplitude.

Les résultats soulignent que la formation liée à l'emploi a un effet direct et significatif sur la croissance du revenu entre 2010 et 2013 dans la population globale à l'exception de la catégorie la moins scolarisée (avoir fait des études secondaires ou moins). C'est dire que celle-ci connaît une double discrimination : elle participe moins, et même quand elle participe, les retombées économiques sont moindres ou absentes.

La participation globale (la participation à l'une ou l'autre activité de formation) a également un effet positif sur la croissance du revenu dans le cas de la population en général. Le Québec se distingue car la participation globale n'a pas d'effet significatif pour la population en emploi. Parmi celle-ci, seule la formation liée à l'emploi contribue

à la croissance du revenu à l'exception des résidents du Québec et des individus ayant complétées des études secondaires ou moins.

Nous avons aussi cherché à repérer les facteurs qui contribuent à la croissance du revenu et à son amplitude par le biais de leur influence sur la participation à la formation des adultes. Leur influence varie considérablement selon le type de formation, de la sous-population ou encore du mode d'appréhension des croissances de revenu. Par exemple, dans la population globale, un niveau de scolarité plus faible diminue significativement l'accès à la formation à l'emploi, ce qui diminue la probabilité de croissance du revenu.

* * *

En somme, ces différentes analyses soulignent d'abord que s'il y a mobilité scolaire entre générations, il reste qu'elle est moindre pour les personnes provenant de familles dont le niveau de scolarité est faible. Nous avons aussi souligné que la structure de l'enseignement secondaire, dont la segmentation interne s'est approfondie au cours des années, contribue largement à créer des inégalités d'accès à l'enseignement post-secondaire. Finalement, les personnes faiblement scolarisée se retrouvent défavorisées tant sur le plan l'accès à l'éducation des adultes qu'à celui des retombées économiques que celle-ci pourrait leur procurer.